Promouvoir la stabilité et la sécurité dans la région du Moyen-Orient au sens large

2020/2113(INI) - 23/11/2022 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 454 voix pour, 130 contre et 54 abstentions, une résolution sur la promotion de la stabilité et de la sécurité régionales dans la région du Moyen-Orient élargi.

État des lieux

Les pays de la région du Moyen-Orient au sens large, qui englobe la zone située entre la mer Méditerranée et le golfe Persique, sont très divers. Cette région est stratégique pour l'Union compte tenu de sa position géographique et de ses liens communs et elle nécessite **une approche à long terme et une politique coordonnée**. L'influence et le rôle des différents États membres de l'UE dans la région sont très inégaux, en raison de leurs liens historiques, culturels et socio-économiques spécifiques. Ces différences nuisent à la mise en place par l'UE d'une approche plus cohérente et efficace.

Il existe dans le golfe Persique de nombreuses rivalités étatiques, ethniques et religieuses qui risquent non seulement de perpétuer les crises actuelles, comme celle du Yémen, mais aussi de répandre l'instabilité dans toute la région. Les conflits non résolus en Libye et en Syrie sont très préoccupants et entravent la stabilité de l'ensemble de la région. Des acteurs tiers, tels que l'Iran, la Russie et la Turquie sont présents dans ces pays et des groupes militaires et paramilitaires sont impliqués dans ces conflits, tels que le groupe russe Wagner.

Les députés ont souligné que la situation actuelle dans la région du Moyen-Orient élargi est caractérisée par la **persistance de conflits en cours**, y compris des conflits par procuration paralysants ayant une dimension régionale et des crises aux sources multiples, ce qui rend l'élaboration d'une stratégie européenne globale particulièrement complexe, car toute contribution doit être multidimensionnelle et adaptée aux spécificités de chaque situation, tout en maintenant une dimension régionale et internationale cohérente.

La résolution a souligné que l'UE promeut un programme de paix et de stabilité et qu'elle est prête à coopérer étroitement et à **partager des méthodes de prévention des conflits, de médiation et de lutte contre le terrorisme, des expériences et des bonnes pratiques**, tant au niveau bilatéral que régional.

Soulignant que la sécurité de l'UE est interdépendante de la sécurité au Moyen-Orient, les députés ont clairement indiqué que les instruments de financement de l'UE, tels que la Facilité européenne de soutien à la paix et l'Instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale - Europe dans le monde, ainsi que l'aide et les opérations humanitaires destinées à la région devraient apporter une contribution importante à la stabilité et à la prospérité de la région.

Instabilité dans la région

La région a connu des changements historiques depuis le printemps arabe de 2011. Les députés ont toutefois souligné que l'instabilité qui a suivi a été causée, entre autres, par la décision de certains régimes autoritaires de recourir à la violence contre les protestations et les critiques pacifiques. L'UE est appelée à **favoriser le multilatéralisme et l'intégration régionale** dans le Moyen-Orient élargi par le biais du partenariat institutionnel UE-Conseil de coopération du Golfe et du partenariat euro-méditerranéen, y compris des relations interparlementaires solides.

Plus spécifiquement, la résolution a souligné qu'une **Libye** stable, sûre, unie et prospère est une priorité pour l'UE. Quant au **Yémen,** l'UE devrait suspendre l'exportation d'armes qui sont utilisées dans la guerre au Yémen, étant donné le risque sérieux de violations du droit international humanitaire ou du droit humanitaire.

Les députés ont rappelé que les pourparlers de **paix entre Israël et l'Autorité palestinienne** en vue d'un règlement définitif du conflit fondé sur une solution permettant aux deux pays de vivre côte à côte dans la paix et la sécurité sont une condition préalable à la stabilité régionale. Ils ont appelé à la levée de toutes les mesures restrictives à la circulation des personnes et des biens imposées par Israël sur le territoire, mais qui ont un impact dévastateur sur la population.

En outre, l'UE devrait accorder une attention particulière au conflit israélo-palestinien en raison de sa longueur exceptionnelle et des perspectives actuelles qui ne permettent pas d'envisager une voie réaliste vers la stabilité dans l'ensemble du Moyen-Orient.

Options en matière de stabilité et de sécurité

Le Parlement a souligné que toute forme de coopération doit être fondée sur **une approche de sécurité humaine et sur le respect du droit international**, d'un ordre mondial fondé sur des règles et des objectifs communs de promotion des droits de l'homme et de la démocratie.

La résolution a salué l'engagement de l'UE en faveur de la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient.

Soulignant la nécessité de diversifier les sources d'énergie de l'UE, le Parlement a invité le SEAE et la Commission à réaliser une évaluation des implications en matière de sécurité de tout accord d'importation de pétrole, de gaz ou d'hydrogène dans l'UE.

Le Parlement a déploré que les Émirats arabes unis aient servi de refuge aux oligarques russes pour éviter les sanctions de l'UE contre la Russie. L'UE et ses États membres devraient prendre un engagement ferme en faveur des gouvernements légitimes qui luttent contre les réseaux djihadistes.

Citoyens et droits de l'homme

Le Parlement a souligné que les contacts entre les peuples et **la coopération dans des domaines tels que le commerce, l'éducation, la science et la culture** jouent un rôle important dans la région et peuvent apporter une contribution essentielle à la stabilité régionale et à la réduction des fractures tant avec l'UE qu'entre les différents États. Les députés ont accueilli favorablement la proposition présentée par la Commission concernant l'exemption de visa pour les citoyens du Koweït et du Qatar.

L'UE est invitée à accroître ses **relations diplomatiques et politiques en faveur de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit**, comme le réclament les mouvements populaires pacifiques dans toute la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Le Parlement a souligné que **l'État de droit et les droits de l'homme, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption** apportent des avantages aux populations et favorisent la stabilité dans la région. La perspective d'être détenu arbitrairement et torturé constitue une forme inacceptable d'insécurité pour tous les citoyens de la région et provoque davantage de troubles sociaux, de méfiance et de ressentiment envers les institutions nationales.

La résolution a appelé les autorités de la région à **faire respecter l'interdiction de la torture** en toutes circonstances, telle que consacrée notamment par la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, que la plupart des pays de la région ont signée et ratifiée. Elle a également appelé à l'abolition de la peine de mort dans toute la région.

En outre, soulignant la gravité de la **violence à l'égard des femmes** dans la région, les députés ont demandé à l'UE et à ses États membres d'exhorter toutes les parties au conflit dans la région à prendre des mesures spéciales pour protéger les femmes et les filles contre la violence sexiste, en particulier le viol et d'autres formes d'abus sexuels, dans les situations de conflit armé.